



Bravo Madame le Maire !

Présentation de la nouvelle équipe municipale, trombinoscope des maires adjoints et des conseillers, et déclarations des groupes dans notre dossier
Pages 4 à 11

Dernière minute



Le mystère de la Division-Leclerc
La rédaction mène l'enquête sur un ORNI aperçu à Villetaneuse !

Ecoles



Jules-Verne fait école !
Les élèves de l'école Jules-Verne expérimentent la médiation et sont pris en exemple !

ÉLECTRICITÉ :
COURANT FORT - COURANT FAIBLE



E-mail : contact.tremblay.energie@eiffage.com

6 rue Flora Tristan
93200 SAINT-DENIS

☎ 01 49 90 01 70 - 📠 01 49 90 01 71

TOUT sur
mairie-villetaneuse.fr

Applications sur

Contenu de l'application

Devenez **propriétaire**
de votre résidence principale
à Villetaneuse



Résidence de *l'Université*
Au pied du nouveau tramway



Votre logement
à partir de
2680 € le m²

bénéficiez de la **TVA**
à taux réduit de **5,5 % !**

« Quand dois-je sortir
mes **poubelles** ? »



Allo!
Agglo

tél 0 800 074 904
web plainecommune.fr
app plainecommune



VOTRE SERVICE GRATUIT
pour la propreté et l'espace public

AU SOMMAIRE

4 Installation du Conseil municipal



© Suddi Derradji

Le samedi 5 avril, le Conseil municipal d'installation a désigné Carinne Juste, Maire de Villetaneuse par un vote à bulletin secret. Puis la liste des neuf adjoints a été votée à l'unanimité avant que chaque adjoint ne reçoive son écharpe tricolore.

19 Jules-Verne : une école fait école !



© Erwann Quéré

A l'école Jules-Verne, chaque élève se discipline en devenant à tour de rôle médiateur auprès de ses camarades. C'est particulièrement efficace durant les récréations... Et c'est pris en exemple !

actualité

12 Heureuse comme une TPE à Villetaneuse !



© Erwann Quéré

Les locaux créés en 2007 à Villetaneuse par Plaine Commune pour les Très Petites Entreprises (TPE) et les artisans ont du succès. Confirmation de deux entrepreneurs, à la tête d'affaires à l'activité originale.

13 Bricolage dans les étages !



© DR

Un coup de main pour un chantier à organiser chez vous, un dépannage, le prêt d'outils, des cours de bricolage : les Compagnons bâtisseurs Île-de-France, installés cité Grandcoing, vous offrent tout cela

Femmes de hip hop !



17

Au fil des jours

18 Un « ORNI » aperçu avenue de la Division-Leclerc



Trente deux mètres de long, plus de deux mètres de large, se faufile comme un serpent... Pour l'heure, notre rédaction mène toujours l'enquête sur un Objet Roulant Non Identifié aperçu sur l'avenue de la Division-Leclerc !

20 Suis-je bien vacciné ?



Du 22 au 26 avril 2014 Villetaneuse

s'associe à la 8e édition de la Semaine européenne de la vaccination. La Semaine est l'occasion pour chacun de faire le point sur ses vaccinations.

22 pratique

- ★ Permanences des services municipaux.
- ★ État civil.
- ★ Urgences.
- ★ Les élections européennes du mois de mai : petit pratique du prochain scrutin.



Retrouvez toutes nos infos sur www.mairie-villetaneuse.fr

14 L'AGENDA Les rendez-vous jusqu'en mai

Villetaneuse Informations n° 101 - Hôtel de ville, 1, place de l'Hôtel-de-Ville, BP 59, 93430 Villetaneuse - Tél. : 01 49 40 76 00.

Directrice de la publication : Carinne Juste • Rédactrice en chef : Claire Noury-Diarra • Secrétaire de rédaction : Claire Noury-Diarra et Erwan Quéré

Rédaction : Pascal Marion, Claire Noury-Diarra, David Pichevin, Erwann Quéré.

Photographies : Suddi Derradji, Erwann Quéré et DR.

Création maquette : Stéphane Pariyski • Mise en page : Erwann Quéré • Photo de couverture : Suddi Derradji.

Impression et photogravure : Imprimé sur papier recyclé - Imprimerie RAS (01 39 33 01 01) • Régie publicitaire : Médias et Publicité (01 49 46 29 46)

Prix du numéro : 0,15 euro • Tirage : 5 700 exemplaires • Numéro paritaire : 257 • ISSN : 1 282-058X.

Une nouvelle équipe unie, humaine



Le maire, Carinne Juste, réélue lors du Conseil municipal d'installation entourée de ses neuf élus. Rendez-vous en pages 10 et 11 pour découvrir le trombinoscope et connaître les délégations du maire et de ses adjoints.

Déclaration de Carinne Juste, **maire de Villetaneuse**

« *Issu du suffrage universel du 30 mars 2014, le conseil municipal tient aujourd'hui sa première séance inaugurant un travail que je souhaite fructueux au service de notre ville et de tous les Villetaneusiennes et Villetaneusiens. Je tiens à remercier l'ensemble des électrices et électeurs qui ont fait confiance*

majoritairement à la liste « Unie, Humaine et Solidaire, Villetaneuse en mouvement ».

Je félicite les 9 adjoints qui viennent d'être élus et remercie la majorité de cette assemblée pour la confiance qu'elle m'a témoignée en me confiant à nouveau la responsabilité de diriger l'équipe municipale.

Notre nouvelle équipe est composée de

conseillers municipaux qui exercent pour la première fois leur mandat à Villetaneuse ; d'autres participaient déjà aux précédents conseils.

Je souhaite rendre hommage au travail accompli par tous les élus sortants qui ont donné de leur temps et énergie au service de la ville :

Jean-Michel Milliez, 1er maire-adjoint, délégué à l'habitat et au logement, aux

Equipe municipale unie et solidaire !



Au deuxième tour des élections municipales, les Villetaneusiens ont décidé de renouveler leur confiance au maire sortant avec 43,30 % des suffrages exprimés. Le samedi 5 avril, le Conseil municipal d'installation a désigné Carinne Juste, Maire de Villetaneuse par un vote à bulletin secret. Puis la liste des neuf adjoints a été votée à l'unanimité avant que chaque adjoint ne reçoive son écharpe tricolore. Photos de Saddri Derradji et DR

«Un avenir à gauche pour Villetaneuse» liste conduite par Karim Bouamar	225 voix	7,5 %	1 siège
«Unie, humaine et solidaire, Villetaneuse en mouvement» liste conduite par Carinne Juste	1298 voix	43,30 %	24 sièges
«Changeons Villetaneuse» liste conduite par Dieunor Excellent	781 voix	26,05 %	4 sièges
«Rendons le pouvoir aux citoyens» liste conduite par Slimane Benhammou	693 voix	23,12 %	4 sièges

affaires générales et à l'état civil, élu en 2001. On sait combien la tâche est rude notamment concernant la question du logement. Il a su accomplir son mandat avec sérieux et intégrité. Je lui en suis reconnaissante.

Marie-Antonieta Chacon, maire-adjointe déléguée à l'enfance, l'enseignement et la restauration, élue en 1989. Elle a été la pierre angulaire notamment du secteur enseignement. Je tiens à saluer le travail accompli.

Luis Chacon, maire-adjoint délégué à

l'entretien du patrimoine, de la circulation et des transports, élu en 1989. Malgré sa maladie, il n'a pas ménagé ses efforts faisant preuve d'un grand courage.

Daniel Desbiendras, maire-adjoint délégué aux finances, compétence transfé-

rées à la communauté d'agglomération et des syndicats intercommunaux, élu en 1989. Je tiens à souligner le travail important qu'il a réalisé notamment aux finances, mais aussi à Plaine Commune où il était reconnu pour ses capacités dans ses fonctions de travail. Il nous

... Je tiens à remercier l'ensemble des électrices et électeurs qui ont fait confiance majoritairement à [notre] liste ...

« Vous le savez, j'aime ma ville, ses habitants et le «tous ensemble» est une ligne de conduite qui guide mon action »

quitte dans ses fonctions d'élu en laissant des finances sagement gérés. Merci Daniel

Marc Charbonneau, maire-adjoint délégué aux affaires économiques, à l'insertion et au commerce local et artisanat, élu en 2001. Marc a su faire progresser notre ville au niveau économique notamment. Il continuera à s'investir au niveau associatif. Qu'il en soit remercié.

Christophe Ameho, maire-adjoint délégué au cadre de vie, l'environnement, la citoyenneté et tranquillité publique, élu en 2008. Christophe a toujours su se rendre disponible. Merci Christophe.

Laura Tremel, conseillère déléguée aux personnes âgées, élue en 2001. Jeanne Marie Peignard, conseillère municipale déléguée aux jumelages et à la Paix, élue en 1983. Je salue également, José Nzolani, conseiller municipal élu en 2001. Sabrina Toukari élue en 2008 ainsi que Colette Cohen, Zaïnaba Djoumoi, Claudine Rocher. Elus également conseiller municipal en 2008, Sofiane Djelouli ; Nadia Dubuc; Mustapha Benrahmoune, Djamilia Abderrahmane; Isabelle Moreira ; Daniel Jarry et Eric Darrou, conseiller municipal élu en 1995 qui malgré ses divergences politiques avec la majorité s'est inscrit dans une opposition honnête, constructive et respectueuse. La confrontation des idées c'est important pour la vie démocratique. Mais, lorsque celle-ci est absente et remplacée par le mensonge et l'irrespect des personnes cela conduit à l'inverse à de dangereuses dérives pour la démocratie. Le débat politique n'a pas toujours été au rendez-vous dans cette campagne. Il doit reprendre toute sa place dans le respect des principes citoyens auxquels je suis avec mon équipe attachée.

Et je ferai en sorte de donner sens aux intérêts communs, dans un esprit de cohésion, constructif quelque soient les divergences politiques.

Comme je l'ai été durant le mandat pré-



cedent, je serais le maire de tous et dans le respect de tous.

Vous le savez, j'aime ma ville, ses habitants et le tous ensemble est une ligne de conduite qui guide mon action. C'est dans cet esprit qu'avec les habitants et leurs élus je souhaite travailler.

La nouvelle équipe, à présent mise en place doit se mettre au travail en poursuivant et développant l'action et le travail engagé par l'équipe précédente dont le riche bilan a été reconnu et approuvé par de nombreux villetaneusiens, et en engageant l'avenir dans le cadre de la mise en œuvre du contrat communal 2014-2020 élaboré avec les habitants.

Je ne vais pas reprendre aujourd'hui l'ensemble des éléments de notre contrat. Je reprendrai simplement les principaux axes autour desquels nous allons travail-

ler ensemble.

En premier lieu, je souhaite rappeler que le projet élaboré avec les habitants est un projet évolutif au regard bien sûr des besoins liés à l'actualité et en liaison avec de nouvelles idées proposées, débattues et travaillées avec tous les villetaneusiens notamment dans le cadre des instances participatives que je souhaite avec l'équipe municipale continuer à développer.

La démocratie locale est en effet le fil conducteur de notre action. Dans ce cadre, nous développerons et soutiendrons les actions initiées par les comités de quartiers et l'Instance Participative des Jeunes. Nous créerons de nouvelles instances, un comité des seniors et un comité consultatif regroupant l'ensemble des représentants de ces instances dont le rôle sera de donner des avis sur les problématiques et projets sur la ville. Mais aussi d'être force de propositions, d'actions et de projets nouveaux à débattre avec tous les habitants.

Nous développerons et mettrons en place de nouvelles actions et initiatives en fa-

« La démocratie locale est en effet le fil conducteur de notre action. Dans ce cadre, nous développerons et soutiendrons les actions initiées par les comités de quartiers et [les instances participatives] »

veur des solidarités internationales et des valeurs pour la Paix avec notamment la réalisation d'une œuvre d'art dédiée aux mémoires portées par toutes les composantes de la population de Villetaneuse pour le respect des libertés et des droits de l'Homme. Nous travaillerons avec la vie associative locale à la mise en place d'une nouvelle coopération décentralisée avec un pays du Maghreb.

« Les jeunes sont une priorité inscrite dans tous les domaines du contrat communal, soutien à la formation et à l'emploi, la culture et le sport, loisirs, action sociale »

Les jeunes sont une priorité inscrite dans tous les domaines du contrat communal, soutien à la formation et à l'emploi, la culture et le sport, loisirs, action sociale... De nouveaux projets tels la mise en place d'un café jeunes, le développement de rencontres jeunes et inter générationnelles, de nouveaux partenariats avec l'université et la mise en place d'une semaine « Forum de la jeunesse » seront travaillés en liaison avec l'IPJV. J'ai écrit à la Région et au rectorat pour obtenir la création d'un lycée à Villetaneuse. Un projet à suivre qui nécessitera toute notre mobilisation avec les habitants.

Nous avons également inscrit la poursuite de la démarche de diversification de l'offre culturelle. Le développement des partenariats avec les villes et les universités confortant la place de Villetaneuse dans le territoire de la culture et de la création dans le cadre du Contrat de Développement Territorial.

L'élaboration du Projet Educatif Local sera l'élément fédérateur de notre démarche en faveur du développement de l'action éducative. La poursuite du contrat de Réussite Educative, le soutien à la parentalité et aux associations des parents d'élèves sont également des actions importantes sur lesquelles nous porterons une très grande attention.

La qualité de vie des villetaneusiens est une préoccupation constante de notre action qui appelle toute notre attention. Je pense au développement des solidarités avec notamment la revisite

du quotient familial en vue d'améliorer l'accès de tous aux services municipaux, l'accompagnement des personnes en difficulté, l'accompagnement et le soutien des personnes en situation de handicap, les personnes à la recherche d'un emploi ou d'une formation, le soutien aux associations caritatives.

La santé est aussi un secteur en difficulté aujourd'hui avec une insuffisance de plus en plus importante de professionnels de santé dans notre pays et des déserts médicaux qui touchent les régions et les villes les plus populaires. Nous aurons à travailler sur la création d'un regroupement médical pour lequel une étude a été lancée en liaison avec l'Agence Régionale de Santé et Plaine Commune.

La question de la sécurité publique est une préoccupation forte qui doit tous nous mobiliser. Nous travaillerons dans ce cadre au renforcement des moyens du Pôle médiation, au développement des partenariats au niveau de la prévention avec la vie associative locale, les associations éducatives, sociales et culturelles, les amicales de locataires, les éducateurs spécialisés. Un bilan sur l'installation des caméras vidéo en cours de raccordement au commissariat d'Epinaux-sur-Seine va être lancé afin de statuer sur la poursuite et les améliorations à apporter.

Nous devons nous mobiliser avec les habitants pour poursuivre notre action pour la réouverture du poste de police de proximité et demander également un renforcement de la présence des forces de police nationale sur la ville.

Puis il y a aussi toute notre politique de développement des équipements pour

« Notre projet de ville ambitieux, porteur d'avenir avec l'arrivée des transports en commun, le développement économique, le Projet Universitaire et Urbain en vue de la poursuite du développement mesuré de notre ville avec son université »

« Je me suis engagée avec l'équipe municipale pour que « Villetaneuse en mouvement, Unie, Humaine et Solidaire » se développe et affirme son dynamisme dans le respect des valeurs de justice et de solidarité, pour le progrès social. »

les habitants, pour la vie associative, les activités sociales, sportives et culturelles, les loisirs pour tous.

Notre projet de ville ambitieux, porteur d'avenir avec l'arrivée des transports en commun, le développement économique, le Projet Universitaire et Urbain en vue de la poursuite du développement mesuré de notre ville avec son université, dans une logique plurifonctionnelle, habitat, emploi, déplacements, commerces, et espaces verts. Le Plan Local d'Urbanisme que nous aurons à travailler dans le cadre d'une large concertation avec les habitants intègrera également les questions environnementales et le développement durable. Les projets de rénovation urbaine concernant les cités Maurice Grandcoing et Victor Hugo, le quartier sud et Langevin-Saint-Leu seront à travailler et appellerons toute notre mobilisation avec les habitants.

Je ne saurai être exhaustive mais le travail ne manquera pas, c'est certain. Je m'y attellerai, avec vous, avec l'ensemble des Villetaneusiennes et Villetaneusiens auprès desquels je me suis engagée avec l'équipe municipale pour que « Villetaneuse en mouvement, Unie, Humaine et Solidaire » se développe et affirme son dynamisme dans le respect des valeurs de justice et de solidarité, pour le progrès social.

Nous y travaillerons ensemble avec tout le sérieux que notre ville mérite et pour le mieux vivre de tous les habitants. Avec vous, il nous faudra être pugnaces pour y parvenir. Telle est la mission sur laquelle je souhaite que nous nous engagions. Telle est la seule ambition qui doit être nôtre. » ■

Vivez ou revivez l'installation du Conseil municipal en Vidéo



>>

Déclarations des élus et des group

Karim Bouamar, pour la liste «Un avenir à gauche pour Villetaneuse»



«**J**e tiens à remercier les électeurs qui ont porté leur suffrage sur notre liste. Je continuerai au sein du Conseil municipal à défendre l'éducation, l'emploi,

la sécurité le logement, pour une ville plus agréable pour tous. Dans ce combat permanent pour le progrès social à Villetaneuse, je peux compter sur le soutien de notre conseillère régionale Nadège Abomangoli.

En tant que représentant du peuple, mon rôle est incontournable pour le bon exercice de la démocratie locale dans notre ville. Je serai force de propositions et un acteur vigilant vis-à-vis de la municipalité actuelle.

L'engagement pour Villetaneuse c'est d'être utile à celles et ceux qui luttent, à celles et ceux qui sont déçus, résignés voire désespérés... C'est être utile aux aspirations de celles et ceux qui sont prêts à tomber dans les extrêmes. Il n'y a pas d'issue à la crise dans le repli sur soi, ni en France, ni en Europe, ni à l'échelle d'un territoire ou d'une ville. Il n'y a pas d'issue dans le rejet de l'autre. Avec notre conseillère régionale Nadège Abomangoli, je serai à votre écoute et à votre disposition pour être une opposition de combat et responsable loin des polémiques et des débats stériles. ■

Slimane Benhammou, pour la liste «Rendons le pouvoir aux citoyens»



«**N**ous souhaitons adresser un grand merci à tous ceux qui ont cru en Nous, en nos idées et en notre conception de Villetaneuse.

Vous avez été des centaines à participer à nos réunions et à aller voter dans des conditions parfois difficiles. Avec mon équipe nous avons mené une belle campagne pleine de solidarité et d'espoirs partagés. 693 villetaneusiens

ont voté pour la liste conduite par mes soins, nous vous en remercions chaleureusement, mon équipe et moi-même saurons être digne de la confiance que vous nous avez accordée.

Nous savons que cet engagement a été surtout motivé par nos idées, notre projet pour Villetaneuse et notre crédibilité à le porter. Par votre vote, vous nous avez signifiés que nous sommes sur la bonne voie et que nous portons une partie de l'avenir de Villetaneuse. Nos principes et nos idées germeront dans le coeur et l'esprit de tous ceux, militants, sympathisants et électeurs, qui nous ont suivis avec estime et confiance.

Nous ne l'oublierons pas, nous prenons acte du résultat et nous nous engageons à rester toujours fidèles aux valeurs que nous défendons pour continuer à vous défendre. ■

Les politiques du Conseil municipal

Dieunor Excellent, pour la liste «Changeons Villetaneuse»



«**C**hères Villetaneusiennes, Chers Villetaneusiens, Nous tenons à vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée en étant 781 personnes, soit 26,05% des électeurs à voter pour la liste « Changeons Villetaneuse » conduite par Dieunor Excellent.

Sachez que nous avons tout tenté pour favoriser un rassemblement au deuxième tour avec les autres candidats afin de proposer un véritable changement à Villetaneuse. Mais face au refus, voire le silence de certains candidats, aucune fusion de liste n'a pu se faire.

Grace à votre mobilisation, nous avons pu obtenir 4 sièges de conseillers muni-

cipaux ainsi qu'un siège de conseiller communautaire dans l'opposition. Nous nous engageons à accomplir nos mandats dans l'intérêt des Villetaneusiens. Chacun aura en tête une question : « à quoi sert un conseiller municipal d'opposition ? ». L'équipe de Madame Carinne Juste ayant obtenu la majorité des sièges, nous devons nous plier aux décisions prises par la majorité municipale. Néanmoins, en tant que représentant de plus de 26% des électeurs, nous pourrons exprimer les critiques et les opinions des Villetaneusiens, nous pourrons accéder et étudier les dossiers, nous pourrons informer les Villetaneusiens des affaires ainsi que contrôler la gestion de la collectivité. Ce sont ces missions que nous exercerons dignement pendant 6 ans pour les Villetaneusiens. Bien que le changement à Villetaneuse ne soit pas à l'ordre du jour, nous préparons l'avenir avec conviction et détermination.

Ensemble préparons l'avenir... ■

Eugène Sourdier, pour la liste «Unie, Humaine et Solidaire, Villetaneuse en mouvement»

«**T**out d'abord rappelons nous la réalité avec 3 chiffres : Villetaneuse c'est 70% de logement sociaux avec un budget pour 2014 de 19 M dont 2 sont prévus pour l'investissement. Le pays a été mis sur les rails d'une mondialisation au pas de charge, pour laquelle seule compte la protection des grands investisseurs sans scrupules, qui ne poursuivent qu'un seul but : faire un maximum de profit.

Loin de dire aux autres Etats qu'il faut mieux traiter les travailleurs et leur permettre d'accéder à des conditions de travail décentes, le pouvoir ne semble avoir qu'un objectif, démanteler les services public, remettre en question les acquis sociaux après avoir détruit les emplois par milliers. Un seul moyen pour parvenir à ses fins : la réduction du coût du travail alors qu'il faudrait parler du coût de la vie.

On a instauré une compétition avec des règles de jeu variables en fonction du lieu. Des règles dictées partout par la



haute finance.

D'où la question : pourquoi avons-nous choisi ce gouvernement ?

Compte tenu des besoins, dans ce contexte effroyable pour les plus démunis, nous sommes conscients, au groupe communiste et républicain, de l'insuffisance des moyens que nous avons pour satisfaire les besoins de la population,

quand de surcroît on nous les réduit.

Ceci dit nous voulons demeurer optimistes, rangés aux côtés de Carinne Juste, pour contribuer, avec l'aide de la population toute entière, à la réussite du contrat communal dans l'intérêt de tous. Nous vous remercions de nous avoir fait confiance. Et nous comptons sur vous pour mener la lutte. ■

Composition du nouveau Conseil municipal



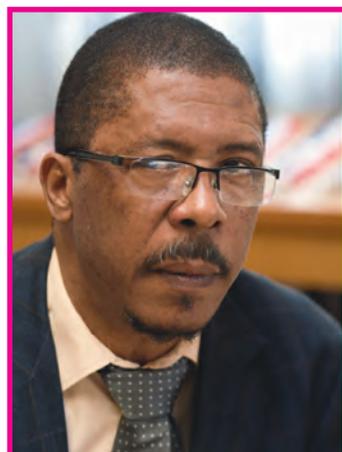
Carinne Juste,
Maire
En charge de l'aménagement, l'urbanisme (ANRU), la démocratie locale, la communication, des élections, de l'intercommunalité, du jumelage, de la coopération internationale et de la Paix.



Thierry Duvernet,
Premier maire-adjoint
En charge des finances, de l'habitat, du logement, du cadre de vie, des affaires générales, de l'Etat civil.



Rachida Boukerma,
Deuxième maire-adjointe
En charge de la culture, la vie associative, du contrat de ville, du centre socioculturel Clara-Zetkin, des fêtes et cérémonies.



Eugène Sourdir,
Troisième maire-adjoint
En charge de la tranquillité publique, du stationnement, des affaires économiques, du commerce local et de l'artisanat, de l'emploi et de l'insertion.



Fatimata Wague,
Quatrième maire-adjointe
En charge de l'enfance, de la jeunesse, de l'enseignement, du programme de réussite éducative et du projet éducatif local.



Khaled Khaldi,
Cinquième maire-adjoint
En charge du sport, de l'écologie urbaine, de la propreté, de la voirie et des espaces verts.



Hamida Valour,
Sixième maire-adjointe
En charge de l'action sociale, des retraités et des personnes âgées.



Frédéric Malonga,
Septième maire-adjoint
En charge des bâtiments, des travaux, du patrimoine, des transports, de la commission de sécurité, des technologies de l'information, des relations avec les syndicats intercommunaux.



Fatoumata Sakho,
Huitième maire-adjointe
En charge de la petite enfance, de la santé, de l'accessibilité et du handicap.



Dominique Sauvage,
Neuvième maire-adjoint
En charge du personnel, de l'entretien et de la restauration.

LES CONSEILLERS DU GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

« Unie, humaine et solidaire, Villetaneuse en mouvement »



Marion Guenot
Jeunesse.



Eric Auvray Informatique,
téléphonie, TIC, Sipperec,
Sigeif.



Marie-Antoinette Edoh
Petite enfance.



Mickaël Goubin
Transports et commission
de sécurité.



Marie-Anna Bellance
Culture.



Julien Markovic
Jumelage, Coopération
internationale et Paix.



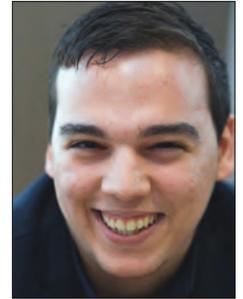
Isabelle Lebihan
Retraités et personnes
âgées.



Richard Berrada
Affaires économiques, com-
merce, emploi et insertion.



Dominique Vespuce
Ecologie urbaine,
Agenda 21.



Yassine Riffi
Enseignement supérieur.



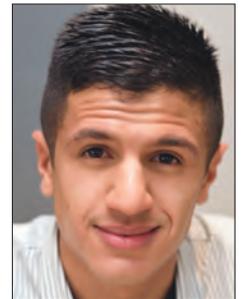
Pamela Muholee
Centre socioculturel
Clara-Zetkin.



Eric Mambole
Sport, Office Municipal
des Sports (OMS).



Nacima Berrandou
Entretien, restauration.



Medhi Bensaber
Finances.

LES CONSEILLERS DES GROUPES DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

« Changeons Villetaneuse »



Dieunor Excellent



Danièle Marmignon

« Rendons le pouvoir aux citoyens »



Slimane Benhammou

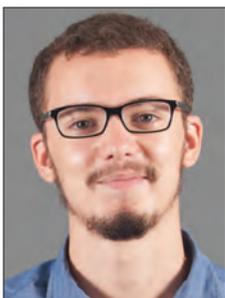


Linda Sayah

« Un avenir à gauche
pour Villetaneuse »



Karim Bouamar



Amin Bouhassoune



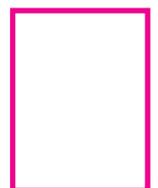
Florence Laroche



Sylla Alfousseynou



Déborah Chevalier



Elus représentants
Villetaneuse au sein
de la communauté
d'agglomération
Plaine Commune.

Heureuse comme une TPE à Villetaneuse !

Les locaux créés en 2007 à Villetaneuse par Plaine Commune pour les Très Petites Entreprises (TPE) et les artisans ont du succès. Confirmation de deux entrepreneurs, à la tête d'affaires à l'activité originale.

Des fleurs à profusion : hortensias, renoncules, lotus, coquelicots, arômes et, surtout, des roses. Elles sont stockées dans les locaux d'Orafleur, entreprise logée dans les ateliers artisanaux de Villetaneuse, au 46, rue Raymond Brosse. Ces belles fleurs sont artificielles, la plupart viennent de Chine. Orafleur les commande auprès de fournisseurs français et étrangers pour créer ensuite des compositions florales en illusion d'eau. Celle-ci est obtenue grâce à une résine transparente placée dans les vases des fleurs, et qui, effectivement, donne une impression d'eau. « Nous avons besoin de place pour stoker les fleurs reçues et préparer les compositions, qu'on vend dans des boutiques de décoration de toute la France », explique Dominique Rousseau, la jeune créatrice d'Orafleur. Elle s'est installée ici en janvier 2012. Ses 90m² lui conviennent. Le prix de la location est modique, comparée à celle de locaux qu'elle avait repérés dans d'autres villes. Et Villetaneuse est idéalement située pour cette mère de famille qui vit à L'Île-Saint-Denis et envoie ses enfants dans une école de Saint-Denis. Sans compter que l'autoroute A1, toute proche, lui facilite ses livraisons. Les caméras de surveillance installées dans ses locaux et à l'extérieur la tranquilisent, elle qui n'hésite pas à venir travailler en soirée et le week-end. « Il y a une vie, ici, le samedi et le dimanche », se réjouit-elle, en désignant les vingt lots alentour. « L'ambiance entre voisins est bonne : on se claque la bise et on s'échange du matériel », ce qui permet à Dominique de récupérer pas mal de palettes très utiles pour ses expéditions. Même bonheur pour Matthieu Jacquillat, à la tête d'Arts affaires, établissement fondé par son père en 1968, qui propose aux entreprises parisiennes et des Hauts-de-Seine de leur fournir des œuvres d'art originales, histoire



Dominique Rousseau, dirigeante de la société Orafleur, dans son atelier de confection de la rue Raymond-Brosse. (© Erwann Quéré)

d'habiller leurs murs d'une décoration harmonieuse. La PME loue ses locaux villetaneusiens depuis cinq ans. 250m² environ, et une bonne hauteur de plafond, qui permet une mezzanine. De quoi stocker un bon nombre d'estampes, de tableaux, de photographies et de sculptures. Et de quoi aussi recevoir les artistes qui viennent ici préparer leurs expositions. « Le lieu est pratique, spacieux et agréable », explique Matthieu Jacquillat. La vue sur les jardins, derrière le bâtiment, donne l'impression d'être à la campagne. » La proximité de l'université et l'arrivée prochaine du tramway complètent ce tableau idyllique aux yeux de l'entrepreneur. ■

Pascal Marion

UNE OFFRE LOCATIVE RARE ADAPTÉE AUX ARTISANS ET AUX TPE
Plaine Commune propose à la location des locaux artisanaux à Villetaneuse tout particulièrement destinés à l'accueil des artisans et de Très Petites Entreprises (TPE).
Le programme se compose de 21 lots (à partir de 90 m²) équipés, répartis sur 2 bâtiments desservis par une voie centrale sur une surface totale de 2 200 m².

Conditions :

Location à 98/m²/an/HT/HC (valeur 2012)

CETTE PROPOSITION VOUS INTÉRESSE,

CONTACTEZ SABIMMO

1, rue Gabriel Péri

93200 Saint-Denis

Tél. : 01 48 13 14 15

contactsimmo@plainecommune.fr

Bricoler : un vrai bonheur quand on est aidé !

Un coup de main pour un chantier à organiser chez vous, un dépannage, le prêt d'outils, des cours de bricolage : les Compagnons bâtisseurs Île-de-France, installés cité Grandcoing, vous offrent tout cela. Il n'y a plus qu'à venir les voir.

Le bouche à oreille fait son effet. Peu à peu, les habitants des cités Maurice-Grandcoing et Victor-Hugo, ainsi que ceux des logements de La Sablière, osent franchir le seuil du 85, rue Maurice-Grandcoing. Les Compagnons bâtisseurs Île-de-France y ont ouvert un local en juin 2013 et proposent une aide au bricolage. Gratuitement. Cette aide prend plusieurs formes. Première mission : les chantiers d'auto-réhabilitation accompagnés. C'est tout simple. Vous souhaitez refaire les peintures de votre appartement ? Ou poser du lino ? Aménager des placards et des penderies ? « Les Compagnons peuvent vous aider dans tous ces travaux », explique Christine Da Costa, l'animatrice. Mais attention ! vous devrez mettre la main à la pâte. Et demander autant que possible à des parents ou à des voisins de vous aider un peu. Comme Maria, secondée par son jeune fils, qui reçoit chez elle, pour deux semaines, l'équipe des Compagnons, venus remplacer son papier peint par une peinture blanche. Ils en profiteront pour refaire aussi la salle de bain. Jean-Marc Hladki, l'animateur technique, lui montre comment poser un enduit. Il est secondé par Manou, étudiante, engagée pour un an en service civique, et Jean, chômeur parisien, qui a décidé de faire du bénévolat « parce qu'il y a un moment dans la vie où le fait de rendre service passe en premier ».

Bricoler, cela s'apprend !

Outre son coup de main dans la réalisation des travaux, Jean-Marc peut aussi accompagner ceux qui le désirent dans les magasins pour acheter le matériel nécessaire. L'achat est à la charge des habitants, mais ces frais peuvent être pris en charge par divers organismes, sous certaines conditions.

Deuxième mission des Compagnons : les dépannages. Quand on est locataire, certains dépannages vous incombent : fuites d'eau, robinet cassé, tringle de rideau décrochée, etc. Là encore, ces interven-



tions d'une heure ou deux peuvent être réalisées par l'équipe. Et pour ceux qui veulent devenir autonomes, des ateliers de bricolage à thème ont lieu un mercredi après-midi par mois (voir ci-dessous). On y apprend à bricoler à son rythme, en s'autorisant à faire des erreurs et en échangeant ses savoir-faire.

Ultime aide des Compagnons : le prêt d'outils aux habitants qu'ils connaissent, ceux déjà venus à des animations collectives ou chez lesquels ils sont intervenus. Perceuses, décolleuse à papier peint, scies, pinces, clefs, supports à rouleaux de peinture, etc. Vous allez progresser ! Ces ateliers sont financés dans le cadre du

CUCS (contrat urbain de cohésion sociale) par l'ACES, la Ville, Plaine commune, ICF La Sablière, OPH 93 et la CAF. ■

Pascal Marion

LES PROCHAINS ATELIERS DE BRICOLAGE

14 mai 2014 : « **Pose d'étagères avec différents types de support et de fixation** »

4 juin 2014 : « **Construction simple d'une table de chevet en bois.** »

INFORMATION

**Atelier de bricolage de Villetaneuse
85, rue Maurice Grandcoing**

Téléphone : 01 49 98 68 22

Enfance
Centres
de loisirs



Les centres de loisirs accueillent les enfants de 3 à 11 ans pendant les vacances scolaires.

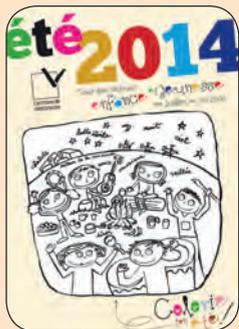
Au programme : activités manuelles, jeux éducatifs, expression artistique...

Si vous souhaitez que votre enfant soit accueilli au centre de loisirs pour les vacances d'été, n'oubliez pas de l'inscrire auprès du service enfance en mairie.

Renseignements
au 01 49 40 76 07

www.mairie-villetaneuse.fr

Le guide des séjours
d'été est paru !



Le guide des séjours enfance et jeunesse pour l'été 2014 est disponible en mairie et dans les structures municipales. N'hésitez pas à le demander

si vous ne l'avez pas reçu dans votre boîte aux lettres !

Pré-inscriptions possibles en ligne: www.mairie-villetaneuse.fr

Les loisirs ados



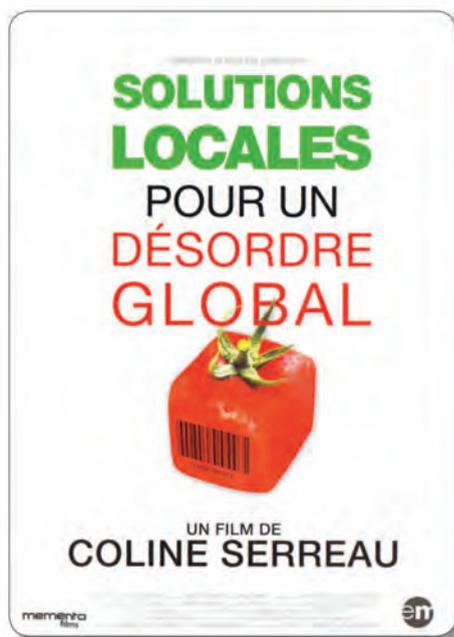
Pour les jeunes à partir de 12 ans, le service Jeunesse propose de nombreuses activités durant toutes les vacances : sport, culture, sorties...

Pour tout renseignement, contacter le 01 49 40 16 31

L'AGENDA

mai à

Ciné Club au centre
socioculturel Clara-Zetkin



Vendredi 25 avril,
à 19 heures 45
Entrée libre

«Solutions locales pour
un désordre global»

Un film documentaire de Coline Serreau sur les modes de productions agricoles biologiques et alternatifs

Discussion en présence
de la réalisatrice
après la projection (sous réserve)

Toutes les infos au 01 49 98 91 10

Concert style kompa love
avec «Harmonik»

Mercredi 7 mai
de 22 heures à l'aube

Ils nous viennent des Etats-Unis pour une tournée en France, les trois chanteurs haïtiens, trois styles différents, nous entraînent dans une combinaison de style kompa love... Avec Milca, une artiste invitée !

Dans la salle de spectacle
du Gymnase Jesse-Owens

Tarif préférentiel
pour les Villetaneusiens.
Renseignez-vous au centre
socioculturel Clara Zetkin

Tél. 01 49 98 91 10



jusqu'en Villetaneuse

Le printemps de l'égalité



*Samedi 17 mai,
à partir 14 heures*

**Entrée libre • Ouvert à tous !
Exposition • Débat • Vidéo • Spectacle
au centre socioculturel Clara-Zetkin**

*Tous les modes d'expression sont bons pour
parler de l'égalité et la célébrer en famille
au centre socioculturel ...*

Toutes les infos au 01 49 98 91 10

Au programme côté seniors



Mardi 30 avril
Repas dansant
du 1^{er} mai dans
la résidence du pôle
seniors avec Noëlla !

- A 12 heures
- Nombre de places : 80
- Participation :
13,50 euros

Vendredi 23 mai
Sortie toute la journée
au château médiéval
de Château-Thierry
(Aisne)

- avec le spectacle
« Danse avec les aigles »
Découverte d'une
fabrique artisanale de
foie gras. Déjeuner au
restaurant au bord de la
Marne. Visite des caves
médiévales.
- Départ à 8 heures
 - Nombre de places : 30
 - Participation :
38,50 euros

Jeudi 5 juin
Nausicaa, l'aquarium
de Boulogne sur Mer
Journée
à Boulogne-sur-Mer

- Repas libre. Visite de
l'aquarium. Spectacle
sur glace
- Départ à 8 heures 30
 - Nombre de places : 30
 - Participation :
14,60 euros

Mercredi 18 juin
Barbecue dansant
avec Noëlla et Pascal,
l'accordéoniste !

- Dans les jardins
de la résidence
du pôle seniors
- A partir de 12 heures
 - Nombre de places : 80
 - Participation :
9,50 euros

Toutes les informations sur les activités sont disponi-
bles dans le programme du lieu d'accueil, de service
et d'animations. Si vous ne le recevez pas, vous pou-
vez téléphoner au :

01 49 46 10 93

Photographies : Saddrri Derradji et Erwann Quéré.



Bien visé ! Pendant les vacances d'hiver, le club de tir à l'arc a proposé des séances gratuites au gymnase Jules-Verne. Les enfants des centres de loisirs ont pu découvrir leur œil directeur et s'exercer à cette discipline de précision.



Des maillots pour le CSV et un bureau pour l'OMS
 Jour dédié au sport au gymnase Paul Langevin : après la cérémonie de remise des maillots de foot au club du CSVO en présence des sponsors, un bureau a été attribué par la municipalité à l'OMS (Office municipal des sports)!



Le banquet ! Le banquet des retraités est toujours une réussite de convivialité pour faire, à coup sur, le plein de sourires. Après un repas animé et dans la bonne humeur, ce fut au tour de Roberto Milési et son orchestre d'inviter tout le monde sur la piste de danse.



Merci Mandela ! Lors du «Madiba Day» au centre socioculturel, tous ont envoyé un grand merci à Mandela pour son combat digne, non violent, et pour la grandeur de ses actions. Un mur de témoignages «*Villeta vibre encore pour Mandela*» permet à tous de laisser un mot...



Des abeilles sur le toit ! Comme nous l'annoncions dans notre précédent bulletin, l'association «À l'école des abeilles» a installé 5 ruches sur le toit de la mairie.



Nouveaux citoyens ! Jeudi 6 mars 2014 à l'Hôtel de ville, les jeunes citoyens qui venaient d'être inscrits sur la liste électorale, ont reçu leur carte d'électeur ou d'électrice des mains du maire et un livret du citoyen présentant le fonctionnement de notre démocratie.



«Et tu dances, Lou» Le ton était intime à la médiathèque J.Renaudie et le couple d'auteurs s'est prêté au jeu des confidences. La maladie de leur fille et leur lutte a laissé la place à des réflexions sur l'éducation de l'enfant : leurs doutes et leurs exigences de parents.



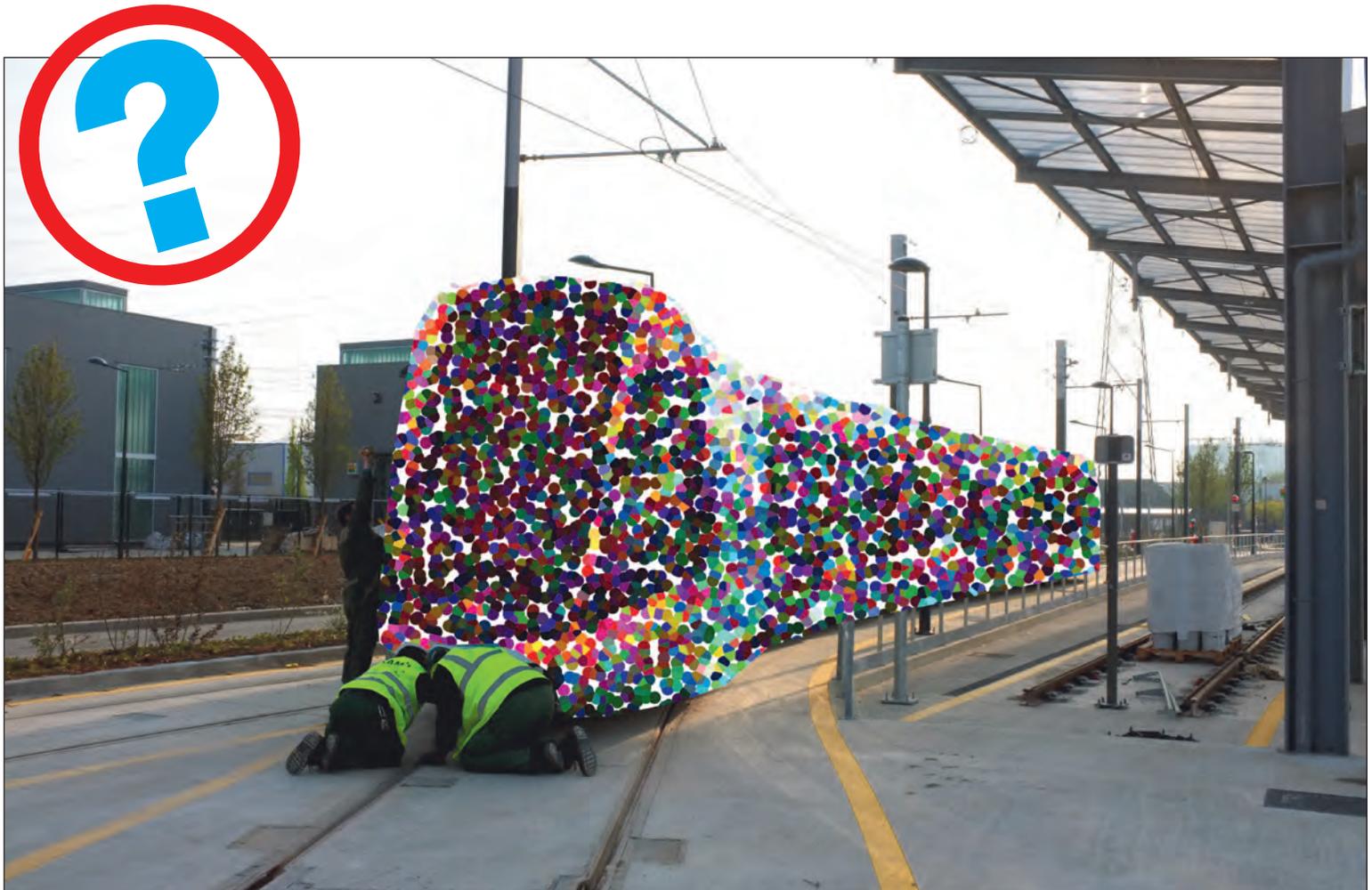
La fin de la Guerre d'Algérie Le 19 mars dernier, devant la stèle érigée place Jean-Baptiste Clément, la cérémonie de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie a marqué cette année le 52ème anniversaire.

Femmes de hip-hop !



Un spectacle rythmé de hip hop au féminin a été présenté à l'Hôtel de ville pour la journée de la femme ! Show chorégraphique, popping/freestyle/battle et DJing, avec l'association « Tribute to Hip Hop » (T2H) et les danseuses du groupe Sens Kontraïr qui transmet son énergie et sa force au féminin. A noter la participation de danseuses villetaneusiennes qui ont joliment rivalisé avec les danseuses de Sens Kontraïr.

« ORNI » aperçu sur la Division-Leclerc !



A cette heure, les seuls éléments que nous avons concernant cet **Objet Roulant Non Identifié** c'est

- qu'il mesure 32 mètres de long,
- qu'il est large de 2,40 mètres,
- qu'il se faufilait très prudemment sur l'avenue de la Division-Leclerc,
- qu'il aurait parcouru 491 kilomètres perché sur un train de remorques,
- qu'il a été aperçu quittant la banlieue de La Rochelle il y a plusieurs jours maintenant,
- qu'il a été remisé le 11 avril 2014 dans un entrepôt situé près de la voie ferrée pour subir des examens approfondis !

Bien évidemment, nous ne manquerons pas de vous livrer de plus amples informations dès que les limiers de notre rédaction auront fait toute la lumière sur cet

« ORNI »

Jetez aussi un œil sur le **compte Dailymotion de la ville**,
notre vidéaste a réussi à filmer la « chose » :



L'école Jules-Verne, fait école !

A l'école Jules Verne, chaque élève se discipline en devenant à tour de rôle médiateur auprès de ses camarades. C'est particulièrement efficace durant les récréations. Autre atout : le Jardin de réflexions, qui permet aux enfants, aux professeurs et aux parents de livrer leurs réflexions sur des thèmes donnés.



De l'avis général, l'apparition des médiateurs a rendu les récréations beaucoup plus sereines. Et les parents se réjouissent du dispositif. Il ne s'agit pas de jouer les policiers, mais d'apprendre à respecter les règles, et donc les autres. (© Erwann Quéré)

Les élèves de l'école Jules Verne sont fiers : ils sont devenus un exemple pour les écoles et les collègues des environs depuis qu'il y a un an, sur la suggestion d'une médiatrice « Prévention violence », les instituteurs ont mis en place ce plan destiné à lutter contre les incivilités à l'école. A chaque récréation, des médiateurs, choisis parmi les enfants, sont chargés de veiller à ce qu'il n'y ait pas de bagarres, ni d'insultes, ni mises en danger de leurs copains. Interdiction, par exemple, de courir trop près des jeux : on pourrait se blesser.

A tour de rôle, deux ou trois jours dans l'année, chaque élève va être chargé, avec un autre, de jeter un œil attentif sur ses camarades de classe. Gilet jaune ou rouge et petit drapeau pour être visible, sifflet en bandoulière, pour se faire entendre, et chronomètre en main,

pour vérifier que les copains ne restent pas trop longtemps sur un jeu, les deux médiateurs vont rappeler ceux qui ne respectent pas les règles. Si ces derniers ne les écoutent pas, ils écotent d'un carton jaune. Puis rouge. Ce carton rouge est signalé aux parents dans le cahier de correspondance et vaut avertissement. Celui qui le reçoit pourra continuer à venir en récréation mais sera privé pour une semaine du coin jeux. « Devenir médiateur faisait un peu peur aux enfants, au début du processus, explique Layla Smirani, l'une des institutrices. Désormais, tous souhaitent le devenir ! » Il ne s'agit pas de jouer les policiers, mais d'apprendre à respecter les règles, et donc les autres. Pour Seidy, en CE1 : « Médiateur, c'est comme d'être surveillante, on est responsable des autres. » Zacharia : « On doit s'occuper de quelque chose, on est

utile. » Rappelons, quand même, que les professeurs n'ont pas disparu des récréations, et qu'ils surveillent toujours les enfants. Mais l'apparition des médiateurs a juste rendu les récréations beaucoup plus sereines, de l'avis général. Et les parents se réjouissent du dispositif.

Un autre aspect de cette instruction citoyenne est la création du Jardin de réflexions. Il s'affiche dans le hall d'entrée de l'école et permet, sous la forme poétique d'arbres et de graines à planter matérialisés par des dessins, de présenter des exposés, des idées, des dessins sur des thèmes donnés. Comme celui de l'égalité fille/garçon ou celui intitulé « Comment rendre la cour propre. » Une façon de devenir élève et futur citoyen. Apparemment, les enfants de Jules Verne sont sur la bonne voie. ■

Pascal Marion

Suis-je bien vacciné ?

Du 22 au 26 avril 2014 Villetaneuse s'associe à la 8e édition de la Semaine européenne de la vaccination. La Semaine est l'occasion pour chacun de faire le point sur ses vaccinations.

Quelles sont les maladies contre lesquelles je suis vacciné ? Suis-je à jour de mes vaccins ? Quels sont les vaccins qui nécessitent un rappel ? Ne concernent-ils que les enfants ? Quels sont les délais entre chaque vaccin ? etc. Cette Semaine de la vaccination est une incitation à faire vérifier son carnet de santé ou son carnet de vaccination par son médecin, son pharmacien, sa sage-femme... et les mettre à jour si nécessaire, en fonction du calendrier des vaccinations. Depuis plus d'un siècle, les vaccinations ont permis en France et dans le monde de réduire considérablement le nombre de malades et de décès et d'éradiquer certaines maladies infectieuses. Si, grâce à la vaccination, beaucoup de maladies sont devenues plus rares, d'autres subsistent. C'est pourquoi certaines vaccinations restent indispensables, pour se protéger individuellement et dans certains cas collectivement pour protéger les autres. On l'oublie parfois, pour être efficaces, la plupart des vaccins nécessitent des rappels réguliers, même à l'âge adulte. ■

Qu'est-ce que ça veut dire « être à jour » ?
« Être à jour » c'est avoir reçu les vaccins recommandés en fonction de son âge et avec le bon nombre d'injections pour être protégé.

Et si mes vaccins ne sont pas « à jour » ?
Il n'est pas nécessaire de tout recommencer, il suffit de reprendre la vaccination au stade où elle a été interrompue. On parle de « rattrapage ».

Où me faire vacciner à Villetaneuse ?
Au PAPS, 8, rue de l'hôtel de ville. Tél 01 49 40 76 34, sur rendez-vous. Séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours. Ouvert à tous à partir de 6 ans.



Toute la vie, en fonction de votre âge et de votre situation, il existe des vaccins pour vous protéger de maladies qui peuvent être graves.

Âge approprié	Naissance	2 mois	4 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois	6 ans	11-13 ans	14 ans	25 ans	45 ans	65 ans et +
BCG*	■											
Diphtérie - Tétanos - Poliomyélite		■	■	■				■	■		■	Tous les 10 ans
Coqueluche		■	■	■			■	■		■		
Haemophilus influenzae de type b (HIB)		■	■	■								
Hépatite B		■	■	■								
Pneumocoque		■	■	■								
Méningocoque C					■							
Rougeole - Oreillons - Rubéole					■	■						
Papillomavirus humain (HPV)								■	■			
Grippe												Tous les ans

Calendrier simplifié des vaccinations 2013

* pour certaines personnes seulement

Une question? Un conseil?
Parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien.



Le PAPS prélève à domicile

En cas d'impossibilité de vous déplacer au laboratoire d'analyse, l'infirmière du Point Accueil Prévention Santé (PAPS) est à votre disposition pour des prélèvements à domicile. Ils s'effectuent tous les mardis matins de 8h30 à 11h en prenant rendez-vous auprès du PAPS au 01 49 40 76 34. Par ailleurs, les prélèvements effectués au PAPS ont lieu les lundis, mardis, jeudis de 8h30 à 11h et les mercredis et vendredis de 7h45 à 11h, avec ou sans rendez-vous.

Point Accueil Prévention Santé
8 rue de l'Hôtel de ville
Tél. 01 49 40 76 34



Butte Pinson : animations nature et gratuites

Découvrez un calendrier très étoffé d'animations nature et gratuites les week-ends destinées à tout public et encadrées par des spécialistes pour découvrir l'espace régional de la Butte Pinson.

Cette année encore, l'Agence des espaces verts, aménageur et gestionnaire de l'Espace régional de la Butte Pinson, propose de nombreuses animations dans le parc de la Butte Pinson entre Villetaneuse, Pierrefitte et Montmagny. En savoir plus sur l'histoire de la Butte et son passé horticole, découvrir le futur site des jardins familiaux et partagés, connaître les règles d'or de l'écojardinage, cuisiner ou vous soigner avec les plantes,

reconnaitre facilement les insectes, oiseaux, plantes et fleurs que l'on peut rencontrer dans le parc, vous initier aux secrets de l'apiculture, rencontrer des animaux de ferme, participer avec vos enfants à un grand jeu de pistes, sortir vos transats et assister à une séance de cinéma de plein air, vous initier à la sculpture sur bois et à la réalisation de créations artistiques à partir d'éléments naturels... choisissez l'animation qui vous plait ! ■



AU PROGRAMME JUSQU'À CET ÉTÉ SUR LA BUTTE PINSON

- **Masques et animaux fantastiques.**

Dimanche 27 avril 2014 de 9h30 à 12h30.

- **Initiation à la sculpture sur bois.**

Dimanche 18 mai 2014 de 14h à 17h.

- **La vie secrète des abeilles.**

Samedi 24 mai 2014 de 15h à 17h.

- **Cultivons nos racines.**

Vendredi 30 mai 2014 de 20h30 à 22h30.

- **Jardinage naturel.**

Dimanche 1^{er} juin 2014 de 14h30 à 17h.

- **Plantes et cuisine.**

Dimanche 15 juin 2014 de 10h30 à 13h30.

- **Jeu de piste.**

Samedi 21 juin 2014 de 15h à 17h30.

- **Les toiles de la Butte : Bee Movie.**

Samedi 5 juillet 2014 de 21h30 à minuit.

- **Découverte des engrais verts.**

Dimanche 6 juillet 2014 de 15h à 16h30

et de 16h30 à 18h.

- **La nature de la Butte.**

Dimanche 13 juillet 2014 de 9h30 à 12h30.

- **Les vertus médicinales des plantes.**

Samedi 19 juillet 2014 de 14h à 17h.

Comment réserver ?

Le calendrier des animations est consultable sur www.aev-iledefrance.fr, rubrique « Loisirs nature », avec la possibilité de réserver en ligne. Pour toutes informations complémentaires : 01 72 69 51 11 ou 06 80 58 91 58.

PRATIQUE



URGENCES

PHARMACIES

Dimanche 20 avril

Pharmacie de la Promenade
5 promenade de la Basilique
à Saint-Denis

Lundi 21 avril

Pharmacie Schuehmacher
33 avenue Gallieni
à Epinay sur Seine

Dimanche 27 avril

Pharmacie Toko Kamga
Centre commercial
84 rue Parmentier
à Stains

Jeudi 1^{er} mai

Pharmacie Dumont
19 rue de Paris
à Epinay sur Seine

Dimanche 4 mai

Pharmacie de l'Avenir
58 rue Jean Jaurès
à Stains

Jeudi 8 mai

Pharmacie Hodonou
58 avenue Louis Bordès
à Stains

Dimanche 11 mai

Pharmacie Issoufaly
32 parc du Moulin Neuf
à Stains

Dimanche 18 mai

Pharmacie Thullier
65 rue Parmentier
à Pierrefitte sur Seine

Dimanche 25 mai

Pharmacie de la Place
57 rue de Paris
à Pierrefitte sur Seine

Jeudi 29 mai

Pharmacie de l'Estrée
46 avenue Nungesser et Coli
à Pierrefitte sur Seine

DENTISTES

Les gardes les dimanches et
jours fériés en Seine-Saint-
Denis, tél. : 01 42 61 12 00.

AMBULANCES

● Numéro vert :

0 800 28 05 28.

● Ambulances AA :

85, rue de Paris à Pierrefitte,
tél. : 01 48 27 51 05.

● Ambulances de Saint-Denis :

115, avenue Lénine
à Saint-Denis,
tél. : 01 48 26 22 22.

Ouverture des services municipaux

La mairie est ouverte du
lundi au vendredi de 8h30
à 12 h et de 13h30 à 17 h,
et le samedi de 9h à 12h
les services : état-civil,
logement, régie centrale).
Tél. 01 49 40 76 00

Médiathèques

La médiathèque Jean
Renaudie (01 48 21 79 99)
est ouverte le mardi de
16h à 19h, le mercredi
de 10h à 12h et de 14h
à 18h, le vendredi de
14h à 18h et le samedi
de 10h à 13h et de 14h
à 18h. Fermé le jeudi.
La médiathèque
Max-Pol-Fouchet
(01 48 21 38 39) est
ouverte le mardi de 16h
à 19h, le mercredi de
14h à 18h, le vendredi
de 16h à 18h et le
samedi de 14h
à 18h.

Centre nautique

Ouverture le mardi de
12h à 13h et de 17h à
19h, le mercredi de
12h à 13h et de 16h à
18h, le jeudi de 12 h à
13h et de 17h à 19h,
le vendredi de 12h à
13h et de 17h à 21h, le
samedi de 9h à 12h30
et de 14h à 18h, le
dimanche de 8h30 à
13h. Tél. 01 48 22 60 30.

La Maison de l'Emploi

Informations,
orientation, aide dans
les démarches de
recherche d'emploi
ou de formation,
accompagnement des
bénéficiaires du RSA :
13 et 15 bis place de
l'Hôtel-de-Ville.
Tél. : 01 55 83 42 80.
● La Mission
intercommunale

pour l'insertion des
jeunes accueillent les
jeunes de 16 à 25 ans,
rue Marie-Madeleine
Pichon, du lundi au
vendredi. Rendez-vous
au 01 58 34 90 64.

Vos élus à votre écoute

- Carinne Juste, maire, reçoit tous les 1^{ers} et 3^e jeudi du mois de 16h à 17h45 hors vacances scolaires sans rendez-vous.
- les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous (contacter le secrétariat des élus, au 01 49 40 76 17).
- Michel Fourcade, Conseiller général du canton de Pierrefitte, reçoit le 2^e mercredi du mois de 17h à 18h (sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27).

Permanences en mairie

- Avocat conseil : le premier mardi du mois, de 18h à 19h.
- Conseiller juridique (accès au droit) : tous les mardis de 14h à 17h.
- Notaire : chaque deuxième lundi du mois sur rendez-vous pris au 01 49 71 35 15
- Interprètes -écrivains publics : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique noire ; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

Permanences au centre socioculturel

- 1, rue Jean Jaurès.
- L'assistante sociale de la CAF reçoit sur rendez-vous le mercredi matin, sur rendez-vous, au 01 48 26 42 97
- Conseillère en économie sociale et familiale de la CAF, le jeudi de 9h à 12h.



État civil

Naissances

■ Mariam Traore ■ Houaria Benabdellah ■ Thérèse Correa ■ Moustapha Camara ■ Divine Kapinga Tubadi ■ Trévor Boni ■ Noelly Cambray Berne ■ Kandé

Baradji ■ Aïcha Soumare ■ Elya Smail ■ Nebrass Bangaji ■ Anis Yous ■ Nour Guetat ■ Kamar-Eddine-Houcine Falah ■ Mohamed Soumahoro Bamba ■ Meryem N'Diaye ■ Ismaël Gomes Da Veiga ■ Yassine Chenene ■ Anas Altit ■ Lynaëlle Dulac ■ Moussa Sidibe ■ Dénya El Khayari ■ Yomna Lakhdar ■ Lina Lakfif ■ Mikahil Monteiro Dos Santos Neves ■ Ajishan Balendra ■ Ilies Erregoui ■ Nesrine Mounni ■ Tyla Amanua ■ Noham Ben Cheikh ■ Ines Salmi ■ Loubna Chennaf ■ Djenaba Toure ■ Issa Sidibe ■ Nadia Pereira Furtado ■ Hassan Mohammad ■ Ambre Kwedi Ekongolo Seme ■ Mya Zaïdi ■ Imrane Amri ■ Assia Aârabat ■

Mariage

■ Souhaïl Oubella avec Rajaa Boutoulala, le 15/03
■ Mehmet Yalinkilinc avec Tugba Demirci, le 15/03
■ Nassim Oudahmane avec Sarah Dine, le 22/03 ■

Décès

■ Marc Chaffot, le 12/01 ■ Yves Renou, le 11/02 ■ Louis Avelange, le 11/02 ■ René Hamon, le 22/02 ■ Aïcha Hassani ép Benouda, le 01/03 ■ Myrtille Novion ép Gressier, le 07/03 ■ Tahar Boudebza, le 26/03 ■ Odette Penot veuve Breton, le 16/03 ■ Denise Faucqueur veuve Paniez, le 29/03 ■

Antenne Sécurité sociale

L'espace «accueil-proximité» de l'Assurance Maladie (CPAM) situé au 14, rue de l'Hôtel de ville est ouvert le lundi et le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Commissariat de police

Pour les appels urgents, composez le 17. Vous pouvez aussi joindre le commissariat d'Epinay au 01 49 40 17 00.

Aide aux victimes

Permanence téléphonique gratuite par des avocats pour toute les victimes d'agression, de vol, d'escroquerie, de violence.
tél : 01 48 96 20 96
Permanence également ouverte à la Maison de la justice et du droit d'Epinay le lundi de 13h à 17h. Rendez-vous au 01 48 23 22 27 ■

Santé

Point d'accueil prévention santé (Paps)

8, rue de l'Hôtel-de-Ville
01 49 40 76 34.

> Prélèvements

Les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h, les mercredi et vendredi de 7h45 à 11h, avec ou sans rendez-vous.
A noter : les prélèvements à domicile ont lieu tous les mardis matin de 8h30 à 11h, sur rendez-vous

> Vaccinations

Une séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours. Gratuite et ouverte à tous. Rendez-vous au 01 49 40 76 34.

> Planning familial

Contraception, dépistage, maladies sexuellement transmissibles, sida... Consultations gratuites assurées par le docteur Nathalie Candiolo le lundi de 14h à 17h. ■

Les élections européennes de mai 2014

Les prochaines élections européennes auront lieu le 25 mai 2014 en France, à l'exception de certains départements et collectivités d'outre-mer. Du 22 au 25 mai, 500 millions d'Européens sont appelés à choisir les 751 représentants qui siègeront au Parlement européen pour les cinq prochaines années.

Qui vote aux élections européennes ?

- Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales.
- Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur Etat d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter, et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Quel est le rôle du député européen ?

Le député européen exerce 3 pouvoirs :

- législatif : le Parlement est partie prenante dans l'adoption des actes juridiques communautaires, en «procédure législative ordinaire» (anciennement codécision), en procédure d'approbation ou de consultation, avec dans certains cas un droit d'initiative,
- budgétaire : il établit,

avec le Conseil de l'Union européenne, le budget annuel de l'UE,
● de contrôle : il intervient dans la procédure de désignation du président de la Commission européenne et peut censurer la Commission.

Comment sont élus les députés européens ?

Les députés européens sont élus au suffrage

universel direct depuis 1979. Ils sont élus pour un mandat de 5 ans. Les élections se déroulent la même semaine dans tous les pays européens. La représentation proportionnelle doit être retenue. Pour ce qui est de la France, notre territoire est découpé en 8 circonscriptions électorales: 7 pour la métropole, 1 pour l'outre-mer.

L'élection a lieu à la représentation proportionnelle, suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. Les sièges sont répartis entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés. Ils sont attribués selon l'ordre de présentation sur la liste. ■

Source : www.vie-publique.fr



Son siège officiel est à Strasbourg, en France, et sert aux réunions plénières (une fois par mois). Les commissions, ainsi que certaines séances plénières additionnelles se tiennent à l'Espace Léopold situé à Bruxelles (Belgique). Son secrétariat général est installé à Luxembourg. (Photo : © DR).

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h

Les pièces nécessaires sont les mêmes que pour les élections municipales

Infos au service des Affaires générales • Etat civil • Elections >> Tél : 01 49 40 76 01

Signalez un problème sur l'espace public

Appli Android



<<en vous connectant >>



Appli iTunes

Depuis votre mobile

Téléchargez l'appli Plaine Commune

Sur internet

Effectuez vos demandes et réclamations sur le site internet de Plaine Commune : www.plainecommune.fr/

Par téléphone

Signalez un problème sur l'espace public en appelant «Allo Agglo !» au 0 800 074 904.

Ce service de Plaine Commune répond à toutes vos questions et prend en charge toutes vos demandes concernant l'espace public:

- Propreté • Voirie
- Espaces verts
- Assainissement
- Transport

C'est un Numéro vert, l'appel est gratuit depuis un téléphone fixe et payant depuis un portable (0,15 / minute). Des opérateurs spécialement formés vous répondent et déclenchent, si besoin est, des interventions ciblées sur le terrain.

Horaires

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 • Samedi de 8h30 à 12h30.

ON A TESTÉ LA TRÈS HAUTE VITESSE!

La fibre Numericable est arrivée à Villetaneuse,
plus de 2900 foyers raccordables.
On l'a testée pour vous.



ON A TESTÉ SA VITESSE ET SA PUISSANCE

La fibre, c'est l'accès à des services en haute définition :

- l'Internet Très Haut Débit : jusqu'à 200 Mb/seconde^[1], jusqu'à 10 fois plus rapide que l'ADSL !
- la télévision HD et 3D : plus de 400 chaînes TV et services^[2], 30 000 programmes en VOD^[3], et la TV en replay avec plus de 50 chaînes.
- la téléphonie fixe et vers les mobiles.

La fibre, c'est aussi tous vos usages en simultané, sans ralentissement ni perte de qualité, grâce à des débits Internet et TV indépendants :

- téléchargez en quelques secondes vos films cultes (700 Mo) ou vos albums préférés en MP3 (50 Mo).
- enregistrez un film en HD, tout en regardant 2 chaînes TV en même temps grâce au mode capsule.

ON A TESTÉ LA BOX TOUT-EN-UN

LaBox Fibre, c'est un concentré de technologie qui regroupe tous vos appareils multimédia :

- décodeur TV HD 3D
- modem WiFi N
- disque dur jusqu'à 500 Go^[4]

- lecteur Blu-ray HD^[4]
- Mediacenter

Au revoir les câbles inutiles, bonjour le gain de place !

ON A TESTÉ DE NOUVEAUX SERVICES INNOVANTS

Chaque membre de la famille y trouvera son compte !

- Grâce à la toute nouvelle fonction VideoShot TV, commentez et partagez en live des captures de vidéos de vos programmes préférés sur les réseaux sociaux.
- Contrôlez le direct, et allez même plus loin avec la fonction inédite Restart : revenez au début d'un programme que vous prenez en cours, même s'il n'a pas été enregistré au préalable !
- Et avec le multi-écrans^[5], retrouvez 55 chaînes sur votre tablette ou votre smartphone, où vous voulez, quand vous voulez.

ON A TESTÉ LE TRÈS HAUT DÉBIT, PARTOUT ET TOUT LE TEMPS

- Avec la téléphonie fixe illimitée en France, vers les DOM et vers 100 destinations à l'étranger^[6].
- Et avec du très haut débit en mobilité avec le forfait mobile 4G^[7] (une offre exceptionnelle vous attend sur numericable.fr, au 1055^[8] ou dans votre boutique).

ON A TESTÉ UNE ÉQUIPE, DISPONIBLE ET À NOTRE ÉCOUTE

- des conseillers à votre disposition du lundi au samedi de 9h à 21h et le dimanche de 10h à 20h en appelant le 1055^[8].
- des boutiques proches de chez vous.

**RENDEZ-VOUS
CHEZ VOTRE DISTRIBUTEUR**
AUCHAN - 189 AVENUE DIVISION LECLERC
À VILLETANEUSE
EN BOUTIQUE NUMERICABLE
3 RUE DE LA RÉPUBLIQUE À SAINT-DENIS

NE PERDEZ PLUS UNE MINUTE,
C'EST LE MOMENT DE REJOINDRE
NUMERICABLE!

OFFRES SOUMISES À CONDITIONS RÉSERVÉES AUX CLIENTS PARTICULIERS, SELON ZONE GÉOGRAPHIQUE, ÉLIGIBILITÉ TECHNIQUE, MATÉRIEL ET OFFRE SOUSCRITE. ENGAGEMENT 1 AN SUR LE PACK. [1] Jusqu'à 30, 100 ou 200 Mb/s IP, débits descendants théoriques maximum variables selon éligibilité technique, matériel et zones. Carte sur <http://eligibilite.numericable.fr>. [2] Nombre et liste des chaînes et services susceptibles de varier en fonction des zones géographiques et de l'évolution de l'offre. [3] Service de location de programmes à la demande disponible selon zones et éligibilité. Visionnage illimité pendant toute la durée de disponibilité des titres. [4] disponible en option [5] Disponible selon zone et pour une sélection de chaînes. Certains programmes peuvent faire l'objet d'occultation, selon les supports. Téléchargement et utilisation de l'application gratuits en France métropolitaine (hors coût de connexion Internet). [6] Appels voix depuis la ligne fixe Numericable vers 100 destinations et vers les fixes et mobiles (selon offre souscrite) en France métropolitaine et DOM. Hors n° spéciaux. Dans la limite de 99 correspondants différents/mois. 2h max/appel. [7] Selon offre souscrite, dans la zone de couverture et avec terminaux compatibles 4G. Sur le réseau du partenaire SFR [8] Prix d'un appel local depuis un poste fixe. NC Numericable, SAS au capital de 78.919.817,50 euros, RCS Meaux 400 461 950 - 10, rue Albert Einstein 77420 Champs-sur-Marne.

